

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu

Séance du : Vendredi 20 Juin 2014 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal

Présents : Mesdames. FRUALDO Annie. DE CUYPER Corinne SASSI Valérie MICHOT Christine BOUCHU Corinne Messieurs HUGOT Daniel MONNAUX Henri CAUSSARD J. Pierre ROBLOT Michel CHENAL Thierry

Absent : Madame PIATTI Giselle (pouvoir HUGOT Daniel) Madame QUIVIGER Ginette (pouvoir SASSI Valérie.) Monsieur PISCERI Rudy (pouvoir ROYER Chantal) MATHIEU Christophe (pouvoir BOUCHU Corinne).

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO Annie.

DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS en Septembre 2014

Sont désignés :

Titulaires : ROYER Chantal HUGOT Daniel PIATTI Giselle

Suppléants : MONNAUX Henri FRUALDO Annie MATHIEU Christophe

AVENANT A LA MAITRISE D'ŒUVRE -TRAVAUX COMPLEXE SCOLAIRE

➤ Suite au montant retenu à l'appel d'offres, les honoraires dus à Monsieur Yves BOTTE Architecte passent de 258.800 € HT à 197.120,57 € HT, soit une diminution de 73.979,43 € HT.

➤ Le Conseil Municipal accepte la déclaration de sous-traitance lot n°2 Maçonnerie LAPIED auprès de la S.A. CS BTP 75002 PARIS pour la somme de : 25.954,12 € HT.

ADHESION au SCOT de l'Auxerrois par le biais de la C.C.P.C.

A la demande et à la décision prise par la C.C.P.C., le conseil municipal accepte l'adhésion au SCOT de l'Auxerrois.

Il est précisé que la commune avait déjà donné son accord pour cette adhésion auprès de la C.C.V.S.

TRAVAUX DE RESEAUX DU COMPLEXE SCOLAIRE

➤ Raccordement à l'eau potable SIVU du Moulin des Fées 3.087,64 € (15% du montant HT).

➤ Raccordement Orange pour les bâtiments 864.85 € HT.

Ces 2 devis sont acceptés à l'unanimité.

En attente, le devis de France Télécom pour travaux de passage des canalisations dans le même tracé que les réseaux eau potable et assainissement.

VENTE DU TERRAIN COMMUNAL

Suite aux travaux de la déviation, la commune est à ce jour, propriétaire de la parcelle cadastrée YK 173 « Coupe aux Meuniers » d'une superficie de 28 ares 28.

La CEREPY installée à proximité est intéressée pour l'acquisition de celle-ci et permettre ainsi l'agrandissement de leur site.

Une proposition nous a été faite, mais considérant les acquisitions récentes par la commune, nous allons faire une offre basée sur ces derniers chiffres.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Le Conseil Municipal accepte la plantation du tilleul offert à la commune par des Familles Belges hébergées sur notre commune pendant les guerres de 14-18 et 40-45, sur le site du complexe scolaire. Cette plantation aura lieu au printemps 2015.

Une petite fête a été organisée lors du week end de la pentecôte par les familles concernées de Ligny le Châtel.

➤ Le conseil municipal refuse la demande d'ouvertures de baies sur un projet privé d'agrandissement d'une maison, en limite de la propriété de la commune sise au Hameau de Lordonnois (terrain de boules) (10 non 3 oui 2 blancs).

➤ Prévoir des plots ou jardinières devant l'entrée de la Mairie, afin d'éviter aux voitures la dégradation rapide des marches en pierre.

➤ Il est rappelé les festivités du 13 et 14 Juillet 2014 (13 Juillet retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire et le 14 Juillet vin d'honneur à Ligny et au hameau de Lordonnois). Le bal sera animé par Monsieur MICHEL J. Philippe, pour une prestation d'un montant de 350 €.

Fait à LIGNY LE CHATEL le 23 Juin 2014,

Les Membres Présents,

Le Maire ROYER Chantal